

Pièces à produire

Demande de labélisation : Prioritaire à l'accès au logement au titre des « personnes sortant de structure »

➤ LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES A FOURNIR

- La demande de logement CERFA N°14069*03
- L'appui logement sur papier en-tête de la structure/tampon de la structure et signature des deux parties
- La Fiche relogement SIAO LOGEMENT 92
- Attestation de demande de logement
- Carte d'identité nationale/Carte de résident / titre de séjour/Passeport (pour toute la famille)
- Attestation d'hébergement sur papier en-tête de la structure/dispositif/adresse d'hébergement/identification du ménage/tampon/date/signature

➤ EN SUS EN FONCTION DES SITUATIONS

Situation familiale

- Extrait d'acte de naissance (pour ceux qui n'ont pas de livret de famille)
- Livret de famille et ou acte de mariage
- Jugement de divorce, copie de l'ordonnance de non conciliation, déclaration de rupture du PACS
- Garde alternée des enfants, pension alimentaire (copie jugement du JAF)
- Attestation de regroupement familial si nécessaire pour le relogement

1

Situation financière

- 3 dernières fiches de paye
- Attestation de paiement délivrée par pôle emploi
- Notification CAF (3 derniers mois)
- Justificatif paiement de la participation à l'hébergement (3 derniers mois)
- En cas de surendettement : plan de remboursement et plan d'apurement de la dette

Situation professionnelle

- Contrat de travail et/ou attestation employeur
- Avis de situation délivré par pôle emploi

Autres situations

- Attestation MDPH
- Avis d'imposition N-1 et N-2